

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 59 - décembre 2009 - 4,50 €





REMISE D'IMPORTANTES ARCHIVES DU MOUVEMENT NATIONAL DE RÉSISTANCE LES ARDENTS AU SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE.

Le Mouvement national de Résistance les Ardents est créé à Clermont-Ferrand, fin 1940, par Roger Lazard (1898-1988), docteur en droit.

Soucieux de former des groupes de combat capables de prendre part à la Libération de la France le moment venu, Roger Lazard, *alias* général François, rencontre le général Gabriel Cochet début 1941 pour lui soumettre son projet de formation d'un groupement de Résistance. Immédiatement, celui-ci lui apporte son soutien et ne cessera durant la guerre d'avoir des contacts avec les Ardents.

Durant l'automne 1940, Roger Lazard rédige un manifeste, la « Délivrance par l'insurrection », qui, dans un style d'un ardent patriotisme mêlé de visions mystiques, jette les bases de l'action clandestine de son mouvement. Publié l'année suivante, ce document est diffusé aux cadres des Ardents mais également, en mai 1941, aux 80 parlementaires qui avaient refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain.

Un autre événement va marquer durablement le mouvement des Ardents, c'est la rencontre de Roger Lazard avec Charles Rauzier (1908-1986). Avocat clermontois ayant de son côté constitué un embryon de résistance, Charles Rauzier va rapidement devenir le chef régional des Ardents pour l'Auvergne.

Durant toute la période de l'occupation, Roger Lazard n'a de cesse de vouloir étendre son organisation à tout le pays mais, en fait, il semble que

l'essentiel des activités de ce mouvement ait eu pour cadre géographique le département du Puy-de-Dôme. Les membres de ce mouvement participent à diverses manifestations mais leur action la plus « visible » se situe en février-mars 1943, lorsqu'ils créent et installent un maquis-refuge sur la commune de Ceyssat. Prévu pour accueillir des réfractaires du STO, ce maquis sert aussi à la préparation militaire des hommes. Sous couvert de travaux de bûcheronnage, une quarantaine de maquisards vit clandestinement au milieu des bois. Néanmoins, le 2 septembre 1943, le maquis de Ceyssat est attaqué par un détachement allemand. Surpris, les maquisards n'eurent pas tous le temps de s'échapper. Le bilan de cette première attaque allemande dirigée contre un maquis dans le Puy-de-Dôme est lourd : trois maquisards sont tués, trois autres blessés et deux meurent en déportation. La destruction du maquis-refuge de Ceyssat met pendant quelques temps l'activité des Ardents en sourdine. Bientôt, le maquis de Brousse le remplace mais il est lui aussi détruit par l'ennemi en février 1944. Bien que soucieux de leur indépendance, les Ardents ont été en relation avec d'autres mouvements et organisations : Combat d'abord, puis avec les MUR et enfin les FTP. En 1944, on retrouve des membres des Ardents au Mont Mouchet et en forêt de Mercoire en Lozère.

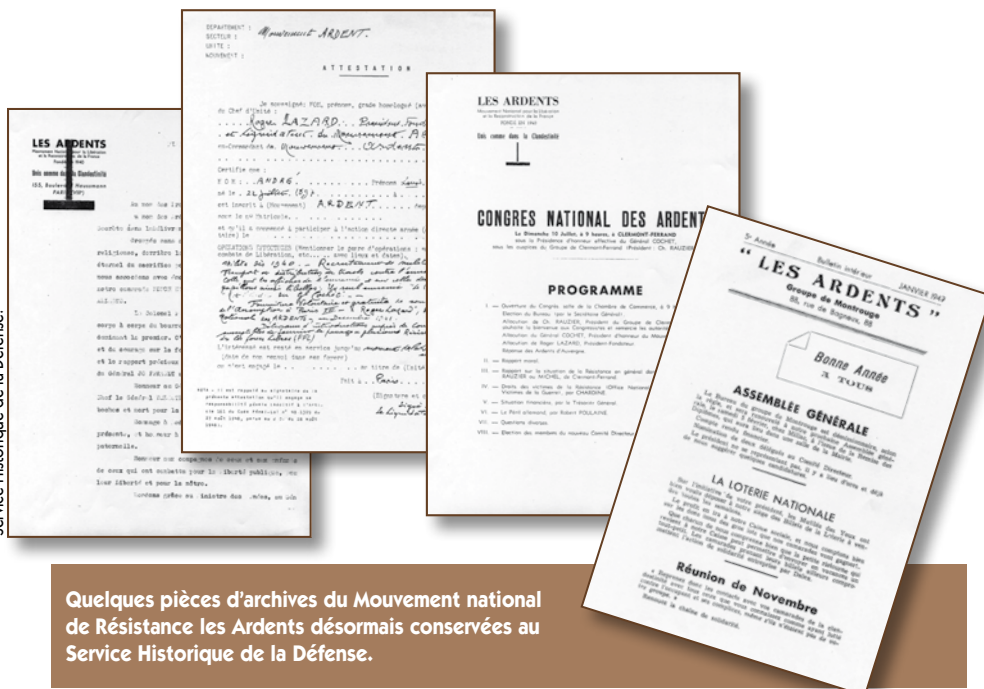
Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on manque cruellement d'information historique sur ce

mouvement de résistance apparu précocement. Sans doute faute de sources, aucune monographie n'a pu être entreprise. Récemment, seul Eugène Martres dans son ouvrage *L'Auvergne dans la tourmente 1939-1945* consacre quatre pages à l'étude de ce groupe en s'attachant essentiellement à la création et à la destruction du maquis de Ceyssat.

Au mois de février 2009, « la commission archives » a reçu un appel téléphonique de Claudine Lazard-Bernheim, une des filles de Roger Lazard qui nous informe alors qu'elle possède trois cartons d'archives que lui a légué son père. Préoccupée par le devenir de cet important fonds d'archives qui retrace non seulement l'action du fondateur des Ardents mais également l'ensemble des activités de ce mouvement, Claudine Lazard-Bernheim souhaite que l'on puisse l'orienter vers un lieu de conservation définitif. Très rapidement Claudine Lazard-Bernheim accueille le groupe restreint de la « commission archives » à son domicile afin de consulter ses archives qui après un premier examen s'avèrent être les archives de liquidation du mouvement et une partie des dossiers de l'amicale des Ardents de sa création au lendemain de la guerre jusqu'aux années soixante⁽²⁾. Rendez-vous est alors pris fin mai où Claudine Lazard-Bernheim est reçue à l'une de nos réunions périodiques. Après de nombreuses discussions et d'un commun accord entre l'intéressée et le groupe restreint de la « commission archives », respectant en cela la volonté de Roger Lazard, il a été décidé que ce fonds serait remis au Service historique de la Défense. Ce fut chose faite dans la première quinzaine du mois de septembre dernier où ces deux mètres linéaires d'archives sont désormais en cours d'inventaire.

Le versement de ces archives collectives de la Résistance à un centre d'archives géré par l'État est un nouveau résultat positif de la campagne nationale de sauvegarde d'archives privées de la Résistance et de la Déportation menée depuis 2002⁽³⁾.

Frantz Malassiz



Quelques pièces d'archives du Mouvement national de Résistance les Ardents désormais conservées au Service Historique de la Défense.

- (1) Clermont-Ferrand, éditions de Borée, 2000, 504 p.
- (2) Une partie complémentaire de ce fonds est conservée au siège de l'amicale des Ardents à Clermont-Ferrand.
- (3) Le bilan conséquent de cette campagne est accessible sur le site internet de la Fondation grâce au lien suivant : http://www.fondationresistance.org/pages/accueil/images/dons_archives02042007.pdf. Si vous avez des questions sur le devenir de vos archives, vous pouvez vous procurer le *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation* en nous écrivant ou en nous téléphonant (01 47 05 67 87).



LE MOT DU PRÉSIDENT

SOMMAIRE

Commission archives p. 2

- Remise d'importantes archives du Mouvement national de Résistance les Ardents.

Les activités du Comité d'animation et de suivi

- Les journées annuelles de la Fondation de la Résistance à Bourg-en-Bresse (Ain)..... p. 4

Mémoire et réflexions

- Le colloque «Écrire sous l'occupation». Besançon les 13, 14 et 15 octobre 2009 p. 7

Concours

- Palmarès du Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire 2009..... p. 8

Autour d'une photographie..... p. 15

L'activité des associations affiliées

- Mémoire et Espoirs de la Résistance p. 10
- AERI p.12

Livres p. 14

La vie de la Fondation de la Résistancep. 16

- La Fondation présente aux « Rendez-vous de l'Histoire » à Blois.
- Prix Philippe Viannay-Défense de la France 2009
- Don d'une partie de la bibliothèque de Germaine Tillion.

Éditeur: Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris
Téléphone: 01 47 05 73 69
Télécopie: 01 53 59 95 85
Site internet: www.fondationresistance.org
Courriel: fondresistance@sfr.fr
Directeur de la publication: Jacques Vistel,
Président de la Fondation de la Résistance
Directeur délégué de la publication:
François Archambault
Rédacteur en chef: Frantz Malassis
Rédaction: Marc Fineltin, Hervé Guillemet,
Bruno Leroux, Frantz Malassis,
Jean Novosseloff, Laurence Thibault.
Maquette, photogravure et impression:
36nco, Boulogne-Billancourt 92100.
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an: 16 €. n° 59: 4,50 €
Commission paritaire n° 1110 A 07588 – ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier (DR)

Les 16, 17 et 18 octobre se sont déroulées dans le département de l'Ain, pour la troisième année consécutive, les journées annuelles de la Fondation de la Résistance décidées lors de l'intégration de la CNCVR à notre institution.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Conseil général de l'Ain et son président M. Rachel Mazuir d'avoir accepté de nous recevoir dans son département et de nous permettre, grâce au dévouement de ses équipes, notamment celles des Archives départementales et du Musée de la Résistance et de la Déportation de Nantua, d'organiser ces journées dans les meilleures conditions. Je voudrais aussi saluer l'implication du service départemental de l'ONAC et de sa directrice, mais également les associations d'anciens résistants et d'anciens combattants qui se sont mobilisées autour de cet événement sans oublier les élus des différentes communes qui nous ont reçus avec chaleur et émotion. Je pense en particulier à la cérémonie organisée par les enseignants et les élèves du lycée Lalande, médaillé de la Résistance.

Ces journées, tout à la fois commémoratives, mémorielles, pédagogiques et fraternelles, demeurent pour nous un moment privilégié d'échange avec tous ceux qui, à nos côtés, s'emploient à transmettre l'histoire et la mémoire de la Résistance. Elles sont pour nous riches d'enseignements et nous permettent d'améliorer notre connaissance de ce qui se passe sur le terrain et ce que fut la Résistance des territoires.

Venus de toute la France, des combattants volontaires de la Résistance, des enseignants, des responsables de musées ou d'associations de mémoire nous ont fait part de leurs expériences mais aussi de leurs interrogations sur l'avenir du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Toujours en ce qui concerne nos actions pédagogiques, la Fondation de la Résistance était présente aux «Rendez-vous de l'Histoire» à Blois qui furent l'occasion pour nous de rencontrer de nombreux enseignants. C'est vers les enseignants qu'il nous faut tourner plus particulièrement nos regards car ils sont les relais irremplaçables pour transmettre la mémoire de la Résistance française auprès des jeunes notamment par le biais du Concours national de la Résistance et de la Déportation dont l'avenir nous tient tant à cœur. Aux côtés du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Défense, la Fondation de la Résistance entend bien contribuer à garantir le développement de ce concours que nous considérons comme notre contribution à la formation civique des jeunes. Nous venons d'achever, avec le ministère de l'Éducation nationale, la mise à jour de l'arrêté organisant le Concours.

Dans le domaine de la recherche historique, la Fondation co-organisait, à Besançon, avec le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon (Centre d'histoire et de Recherches sur la Résistance) et l'université de Franche-Comté, le colloque international : «Écrire sous l'occupation. Du non-consentement à la résistance : France-Belgique-Pologne 1940-1945» qui associait, avec un large public d'enseignants, des spécialistes d'histoire et de littérature.

Ces trois derniers mois ont ainsi permis à la Fondation de décliner la multiplicité de ses actions qu'elles soient historiques, pédagogiques ou mémorielles. ●



*A toutes et à tous, et en particulier à nos amis Résistants,
j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.*

J. Vistel

Jacques Vistel

Président de la Fondation de la Résistance

Les journées annuelles de la Fondation de la Résistance à Bourg-en-Bresse (Ain)

Pour la troisième année consécutive le comité d'animation et de suivi s'est réuni en province, lors des journées annuelles de la Fondation de la Résistance qui se sont déroulées les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 octobre 2009 à Bourg-en-Bresse. Ces journées ont permis aux participants de découvrir les principaux hauts-lieux de la Résistance du département de l'Ain qui totalise pas moins de trois communes et un lycée titulaires de la Médaille de la Résistance française⁽¹⁾.



JOURNÉE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2009

La **matinée** était consacrée à l'**assemblée du Comité d'animation et de suivi** au **théâtre de Bourg-en-Bresse**. Elle a été l'occasion de présenter les principales activités de la Fondation de la Résistance et d'engager une discussion avec les résistants et déportés venus de toute la France qui ont pu faire des propositions sur les orientations de la Fondation (photos 1 et 2).

Rachel Mazuir, président du Conseil général de l'Ain (photo 3), après avoir souhaité la bienvenue aux 80 participants, s'est réjoui d'accueillir la Fondation de la Résistance dans son département, où la géographie fut propice aux actions de la Résistance. La Dombes et la Bresse, notamment offraient des terrains de parachutages idéaux. Le pays de Gex de par sa proximité avec Genève était un lieu de passage pour les réfugiés, les résistants, les renseignements et les fonds. Les montagnes ont constitué un refuge et une base d'opération pour les maquis. Le département de l'Ain est engagé dans une politique très active de transmission de cette mémoire. Ainsi, le Conseil général gère des établissements qui conservent et transmettent la mémoire de la Résistance : le Musée départemental d'histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut Jura; les archives départementales, à Bourg-en-Bresse. Depuis 1990, le Conseil général prend en charge le transport scolaire des collégiens pour les visites de ces établissements et de la maison d'Izieu. Enfin, à l'occasion de ces rencontres, le Conseil général a publié *L'Ain 1939-1945 chemins de mémoire*, livre qui évoque les hauts-lieux et les figures de la résistance de l'Ain. Fruit d'un partenariat entre la conservation départementale des musées de l'Ain, les archives départementales, la maison d'Izieu et le service départemental de l'ONAC de l'Ain, il est distribué aux collèges et lycées de l'Ain.

Jacques Vistel, président de la Fondation de la Résistance (photo 4), a évoqué les principales missions de la Fondation et notamment celle consistant à perpétuer la mémoire des associations issues de la Résistance par le biais du Comité d'animation et de suivi. C'est en 2005, lorsque

la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance a souhaité rejoindre la Fondation que fut créé ce comité. Il permet aux associations membres de faire des propositions sur les orientations de la Fondation et, le cas échéant, de constituer des relais de son action auprès de leurs membres ou grâce à eux et, ainsi, améliorer encore la connaissance de ce qui se passe sur le terrain et de mieux répondre aux aspirations de la majorité des résistants. Tout de suite l'idée que l'une de ses deux réunions annuelles se déroule en province s'est rapidement imposée. C'est ainsi que sont nées les Journées annuelles de la Fondation de la Résistance qui sont tout à la fois commémoratives, mémorielles, pédagogiques et fraternelles.

Jacques Vistel a estimé que le choix de l'Ain comme cadre de ces journées était pertinent car la Résistance, fortement ancrée dans son territoire, y a été exemplaire à plus d'un titre. D'une part, la Résistance fut engagée dans des actions qui ont compté militairement avec, entre autres, la destruction de 52 locomotives à Ambérieu-en-Bugey le 6 juin 1944 ou bien encore les combats menés par les résistants aux côtés des troupes américaines à Meximieux en septembre 1944. Mais, d'autre part, elle a aussi accompli des actions à forte portée symbolique avec le défilé des maquisards à Oyonnax le 11 novembre 1943 qui, grâce à la BBC, eut immédiatement un retentissement national. Par contrecoup, l'Ain a souffert d'une répression féroce qui en fait « une terre de douleur et une terre d'épopée ».

Dominique Dufour, secrétaire général de la Préfecture de l'Ain présente les excuses du préfet Régis Guyot et met en exergue l'importance du souvenir de la Résistance dans l'Ain. Il se matérialise par de nombreux monuments qui ponctuent les hauts-lieux de la Résistance départementale. La transmission de cette Mémoire de la Résistance et des ferments civiques qu'elle incarne est assurée auprès des plus jeunes par le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) qui rassemble de plus en plus de candidats.

Didier Laffeach, président du Comité d'ani-

animation et de suivi, insiste pour que cette huitième assemblée générale soit l'occasion pour tous les participants de s'exprimer largement sur les problèmes qu'ils rencontrent, sur les expériences qu'ils mènent localement, et de faire éventuellement des propositions sur les actions de la Fondation. Il signale que le comité s'est engagé, sous l'autorité de Jean Gavard, vice-président de la Fondation, d'une part à obtenir la révision de l'arrêté organisant le CNRD, d'autre part à soutenir la création et le développement de la Fédération nationale des lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Il suggère qu'en priorité ces questions soient au cœur des débats.

Le préfet Victor Convert, directeur général de la Fondation, dresse un panorama des principales activités de la Fondation de la Résistance et de ses associations affiliées que sont MER et l'AERI. Pour cela, il invite les participants à se référer au rapport d'activité pour 2008 qui leur a été remis. Il insiste particulièrement sur une opération nouvellement engagée en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) : la numérisation de la presse clandestine parue sous l'Occupation. Ce programme de numérisation prévoit de compléter la collection de la BnF par les exemplaires pouvant se trouver à la Bibliothèque de Documentation internationale contemporaine de Nanterre, dans les centres d'archives, dans les musées, voire auprès des associations et des particuliers. Il est ainsi prévu en 2010 de solliciter les résistants par différents canaux. Les documents numérisés seront accompagnés de notices critiques s'efforçant de préciser l'historique de chaque journal. Cet ambitieux projet aboutira à la constitution d'une collection numérisée unique disponible sur internet.

La parole est ensuite donnée à **Jacques Vico**, vice-président d'honneur de la Fondation, qui fait le point sur l'organisation du CNRD. L'arrêté du ministère de l'Éducation nationale du 7 mars 2008 concernant le CNRD avait suscité des inquiétudes qui s'étaient exprimées lors des Journées annuelles de Caen en octobre 2008⁽²⁾. Ce texte prévoyait que ce ne soient plus les jurys départementaux qui choisissent le sujet proposé à leurs candidats mais une commission académique chargée d'élaborer un sujet régional. Dans certains départements, les associations de résistants et de déportés s'étaient retrouvées écartées de la réflexion historique et pédagogique qui préside au choix du sujet. Dès lors, la Fondation a décidé d'entamer une réflexion avec des représentants du ministère de l'Éducation nationale. En mai dernier, la Fondation a invité Joëlle Dusseau, inspectrice générale d'Histoire-Géographie et présidente du jury national du CNRD et Anna Laurent, chef de bureau au ministère de l'Éducation nationale, à intervenir devant



l'ensemble des membres du Comité d'animation et de suivi à Paris. Des malentendus ont été dissipés et des engagements ont été pris. Rapidement ces discussions et rapprochements ont abouti à la décision que l'arrêté ministériel incriminé soit entièrement revu à la faveur de réunions d'un groupe de travail restreint auquel ont participé Jacques Vico et Jean Gavard, et ce dès septembre dernier. Le nouvel arrêté va être publié prochainement. Sans entrer dans le détail, Jacques Vico considère que ce nouveau texte revient aux usages et à l'esprit du concours tout en apportant de nombreuses avancées en particulier la création d'un prix multimédia et la réintégration de la Fédération nationale des Lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation au sein du jury.

La parole est alors donnée aux participants qui souhaitent s'exprimer sur les sujets évoqués.

Jean-Pierre Beaux, président du comité départemental du concours de la Résistance et de la Déportation des Bouches-du-Rhône et **Jacques Vico** incitent les participants à créer dans les nombreux départements où elles n'existent pas des associations de lauréats du CNRD afin de renforcer le pouvoir de la Fédération créée nouvellement par Jean Gavard. Ces anciens lauréats ainsi mobilisés seront autant de futurs relais du CNRD.

Le Dr André Misler et René Joffrès informent l'assemblée des initiatives prises dans leurs départements respectifs (Meuse et Maine-et-Loire) par l'inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie auprès des jeunes enseignants afin de redynamiser le CNRD notamment grâce à des réunions de présentation du concours.

François Archambault, secrétaire général de la Fondation de la Résistance et président de Mémoire et Espoirs de la Résistance évoque les multiples rencontres de MER, à Paris et en province, destinées à mieux faire connaître l'histoire de la Résistance auprès du grand public : colloque sur l'héritage de la Résistance, salon du livre, récitals de poésie, conférences... L'ensemble de ces manifestations culturelles est valorisé par l'intermédiaire du site internet www.memoresist.org ou par l'édition de DVD. Il insiste plus particulièrement sur les initiatives de MER en faveur du Concours comme la présentation du thème réunissant chaque année, depuis 14 ans, témoins et élèves dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Le préfet Victor Convert suggère que la présentation du thème du CNRD qu'organise MER à Paris et en province se diffuse dans les grandes capitales régionales et invite MM Alexander et Beaux à lancer le mouvement dans les Bouches-du Rhône.

M. Cristiani-Fassin, président du comité régional du Mémorial Jean Moulin de Haute Provence, annonce la volonté de son comité de devenir la plaque tournante des initiatives concernant le CNRD pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en organisant conférences et débats sur le modèle de MER.

Jacques Vico, se fondant sur son expérience en Basse-Normandie précise que le CNRD, certes porté institutionnellement et administrativement par le ministère de l'Éducation nationale, ne vit que grâce à la mobilisation de professeurs passionnés et bénévoles. Actuellement, ces enseignants sont sub-

mergés et il estime que c'est le rôle des associations de résistants de leur apporter aide et soutien.

Didier Laffeach rapporte l'idée émise dans l'Eure, consistant à ne plus avoir qu'un seul sujet national pour les devoirs individuels lycées et collèges comme cela est le cas pour les travaux collectifs réalisés à partir d'un thème national.

Jacques Vico pense que cette solution n'est pas envisageable. Pour lui, le sujet des devoirs individuels doit être décliné à partir du thème national dans chaque académie à partir des propositions des jurys départementaux afin de rendre compte de la spécificité des résistances régionales.

Le Dr Misler aborde alors le sujet de la sauvegarde de la mémoire monumentale de la Résistance. Il rapporte qu'à Verdun une stèle rappelant des combats de la Libération et la mémoire de deux résistants tués à cette occasion a été escamotée lors de l'aménagement d'un carrefour en décembre 2008. Sollicité, le maire annonce alors sa décision d'installer la stèle à l'entrée de la ville. Les décrets de 68-10-52, 68-10-53 qui nécessitaient dans ce domaine l'intervention préfectorale n'étant plus applicables avec la loi de décentralisation du 2 mars 1982, le maire a maintenant toute possibilité de faire ce qu'il veut dans sa commune. L'UDCVR a donc déposé une plainte auprès du tribunal administratif qui l'a rejetée, se déclarant incompétent pour traiter cette affaire.

Jacques Vistel, intervient pour éclaircir les points de droit de ce cas d'espèce. Il estime qu'il serait nécessaire de retrouver les textes de loi qui protègent et imposent de maintenir les plaques en état. Il peut arriver que des maires soient amenés à déplacer un monument pour des questions de sécurité publique comme l'aménagement d'un carrefour pour éviter des accidents. Cette décision est légitime dès lors que des mesures réparatrices substitutives sont prises et qu'on n'en profite pas pour effacer les traces publiques de la mémoire collective. Il suggère au Dr Misler de saisir le Secrétaire d'état à la Défense et aux Anciens combattants, Hubert Falco afin qu'il intervienne auprès des collectivités territoriales ; la Fondation de la Résistance pourra appuyer cette demande.

Colette Defillon, directrice du service départemental de l'ONAC de l'Ain pense que la Fondation pourrait intervenir auprès du président de l'Association des Maires de France pour lui rappeler un devoir de vigilance sur ces plaques.

Le Dr Misler pose la question du rôle de délégué de la Fondation de la Résistance et aimerait savoir quelles sont, en ce domaine, les expériences et activités des uns et les autres dans les départements.

Faute de temps, cette question importante sera débattue lors d'une prochaine réunion du Comité d'animation et de suivi. La Fondation réfléchira aux demandes qu'elle peut faire à ses délégués tout en agissant de concert et avec efficacité avec MER qui a aussi des délégués départementaux.

Frantz Malassis

(1) Meximeux, Nantua, Oyonnax et le lycée Lalande de Bourg-en-Bresse.

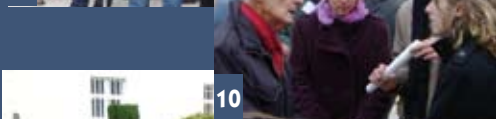
(2) Voir à ce sujet *La Lettre* n° 58 à la page 15. ➡➡

L'APRÈS-MIDI FUT PÉDAGOGIQUE.

Tout d'abord, au théâtre de Bourg-en-Bresse, les participants ont pu découvrir la représentation de « Mémoire de guerre dans l'Ain, 1939-1945 » en présence de son metteur en scène Sarkis Tchoumlikdjian. Deux comédiennes de la compagnie Premier Acte (photo 5) accompagnées par un musicien ont lu avec beaucoup d'émotion des pièces d'archives de la période tandis qu'en arrière plan, sur le mur de scène étaient projetés des extraits de films d'archives (bombardements, installation du maquis, défilé d'Oyonnax...). Évoquant les événements qui ont marqué l'Ain pendant la Seconde Guerre mondiale, ces lectures ont servi de base aux échanges entre les collégiens et lycéens de l'Ain et les résistants présents dans la salle (photos 6 et 7) dont Marius Roche, co-président avec Paul Morin de l'UDCVR de l'Ain, un des derniers maquisards à avoir participé au défilé d'Oyonnax le 11 novembre 1943.

La journée s'est poursuivie au lycée Lalande, où des lycéens ont évoqué l'engagement de leurs aînés entre 1941 à 1944 par la lecture de textes qu'ils ont rédigé à partir de témoignages collectés auprès de résistants (photos 8 et 9).

Après que Pierre Figueat, président de l'association Résistance du lycée Lalande (photo 10), ait pris la parole, cette cérémonie s'est achevée par le dépôt d'une gerbe devant la plaque commémorative aux Morts pour la France dans le hall du lycée par Jacques Vistel et Jacques Vico. En soirée, un moment de convivialité a réuni tous les participants invités par le Conseil général de l'Ain à un somptueux dîner dans les salons de l'hôtel du Département à Bourg-en Bresse, en présence de Rachel Mazuir, son président.



► LA VISITE COMMENTÉE DES PRINCIPAUX SITES EMBLÉMATIQUES DE LA RÉSISTANCE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

La journée du 17 octobre et la matinée du 18 octobre 2009 ont été l'occasion de se plonger dans l'histoire de la Résistance de l'Ain grâce à un périple en car sur les différents hauts-lieux de mémoire assorti de nombreuses étapes commentées par des historiens et des témoins et, ponctué par des cérémonies commémoratives avec dépôt de gerbes.

Samedi 17 octobre 2009 :

1 - En début de matinée, cérémonie officielle au Val d'Enfer à **Cerdon** devant le Mémorial des maquis de l'Ain et de la Résistance, à la mémoire des morts des maquis de l'Ain et du Haut-Jura en présence en présence de Marc Demusant, sous-préfet de Nantua, de Daniel Benassy, vice-président du Conseil général de l'Ain, conseiller du canton d'Ambérieu-en-Bugey.

2 - Cette matinée a permis de découvrir les très riches collections du **Musée départemental d'histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura** à Nantua et d'assister à la projection du documentaire *Le prix de la liberté* réalisé en 1984 par la Commission départementale de l'information historique pour la paix.

3 et 4 - Cérémonie au Monument des déportés de l'Ain à **Nantua**. Devant un large public fait de scolaires, de résistants et de personnalités le président Jacques Vistel rappelle le sacrifice payé par l'Ain pour sa Libération. Au premier rang (de g. à d.) Marius Roche, Jean-Pierre Carminati, maire de Nantua, François Archambault et Jacques Vico.

5 et 6 - Cérémonie au monument aux Ailes Alliées de la prairie d'**Echallon**, rappelant l'aide de la mission interalliée aux maquis au moyen de parachutages d'armes et de vivres. Le président Jacques Vistel et le préfet Victor Convert se recueillent devant le monument.

7 - Cérémonie au cimetière d'**Oyonnax**. Après un moment de recueillement sur la tombe de Romans-Petit, M. Perraud, maire de cette commune devant le monument aux morts honoré par le maquis de l'Ain lors du défilé le 11 novembre 1943 (notre photo) a évoqué ce haut fait de la résistance départementale.

8 - Cérémonie au monument aux morts de **Dortan**, près de l'entrée du château. À cette occasion, Marianne Dubare, maire de Dortan a retracé le martyre de ce village entièrement détruit par les nazis le 21 juillet 1944.



Photos Frantz Malassis

Dimanche 18 octobre 2009

Deux itinéraires mémoriaux distincts étaient proposés aux participants : l'un allant à Ambérieu-en-Bugey et à Meximieux, l'autre à Saint-Didier-de-Formans.

9 - À **Ambérieu-en-Bugey**, après l'évocation historique du sabotage ferroviaire de 52 locomotives du dépôt le 6 juin 1944 par Georges Martin, résistant et auteur d'un ouvrage sur le sujet et Josiane Exposito, maire d'Ambérieu-en-Bugey, François Archambault et René Lévy ont déposé une gerbe devant le monument du dépôt SNCF.

10 - À **Meximieux**, le général François Lescel et Christian Bussy, maire de la commune, ont présenté l'importance stratégique de la bataille qui s'est déroulée en ce lieu du 31 août 1944 au 2 septembre et à laquelle participèrent les FFI de l'Ain aux côtés de la 45^e Division américaine. Une gerbe a été déposée au monument aux morts par François Archambault et Hubert Cloix.

11 - **Saint-Didier-de-Formans**, au lieu-dit « Roussille », les participants en présence de Patrick Rousset, maire de la commune, vice-président du Conseil général de l'Ain, ont pu rendre hommage au 28 prisonniers du fort Montluc, dont l'historien Marc Bloch, exécutés à cet endroit par les troupes allemandes, le 16 juin 1944. Jacques Vistel et Roger Clapier ont, à cette occasion, déposé une gerbe.



© Saint Didier Commune Rurale

Photos Frantz Malassis

LE COLLOQUE « ÉCRIRE SOUS L'OCCUPATION ». BESANÇON LES 13, 14 ET 15 OCTOBRE 2009

Ce colloque international, organisé par le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon (Centre d'histoire et de Recherches sur la Résistance), l'université de Franche-Comté et la Fondation de la Résistance, s'est tenu du mardi 13 au jeudi 15 octobre 2009, dans la salle du Petit Kursaal, à Besançon.

Le sous-titre de cette rencontre en fixait l'ambition : « Du non-consentement à la résistance : France-Belgique-Pologne 1940-1945 ». Il s'agissait, au-delà des seuls résistants, d'aborder les pratiques d'écritures légales ou illégales d'individus désireux d'exprimer leur opposition ou simplement leur réticence et leur mal-être face à l'occupation, qu'ils soient ou non des professionnels (écrivains, dramaturges), et à travers un large kaléidoscope permettant de dépasser la seule problématique de l'écriture engagée : journaux intimes, écrits de la résistance organisée (notes internes, presse clandestine), chants, poèmes, fictions, théâtre, graffiti et lettres de prisonniers. Par ailleurs, l'approche se voulait comparatiste en convoquant deux autres pays, l'un (la Belgique) proche du cas français, l'autre (la Pologne) plus éloigné, par le régime d'occupation, l'état de la société et l'ancienneté de la culture démocratique. La Pologne permettait d'étudier aussi les continuités entre occupation nazie puis occupation soviétique et domination communiste.

La grande originalité du colloque était d'associer deux disciplines : la littérature et l'histoire, afin de croiser les méthodes d'analyse de discours qui leur sont propres et de rendre compte à la fois de la spécificité du texte littéraire et de son usage dans un contexte socio-politique bien particulier. C'est pourquoi la direction scientifique du colloque était assurée par deux chercheurs de l'université de Franche-Comté, un littéraire et un historien : Bruno Curatolo et François Marcot.

Journaux intimes, presse clandestine, littérature légale et illégale

Un bref aperçu du programme suffit à rendre compte de la richesse de cet apport croisé. Dans la première séance, consacrée à l'écriture intime, le grand spécialiste du journal intime, Philippe Lejeune, a analysé la structure du journal d'Hélène Berr récemment paru ; Guillaume Piketty a synthétisé les réflexions issues de son édition critique récente de journaux de Résistants et Français libres ; Pierre Laborie a décrit, à partir d'un échantillon de 24 diaristes – du résistant au partisan de la collaboration – la façon dont est appréhendée la résistance, relevant notamment qu'elle n'apparaît jamais en tant qu'entité collective, mais souvent à partir de la mention de micro-événements auxquels nous n'accordons pas spontanément d'importance aujourd'hui ; Bruno Curatolo s'est concentré sur les représentations de l'occupation et de Vichy dans les journaux intimes de plus d'une vingtaine d'écrivains de générations différentes, consacrés exclusivement ou non aux années 1940-1944. Enfin, Jean-Pierre Louette a

rendu compte du *Coupable* de Georges Bataille, « exercice spirituel » paradoxal écrit pendant la guerre et surenchérissant sur celle-ci pour s'approcher au plus près de la mort.

La deuxième séance était consacrée aux écritures clandestines, et au premier chef à la presse clandestine en Belgique, Pologne et France. José Gotovitch évoqua la prégnance de la première occupation dans les titres et le contenu de la presse belge, et la variété de ses acteurs : les communistes, les socialistes du *Monde du travail*, les intellectuels catholiques bruxellois de *La libre Belgique*, les autonomistes de *La Wallonie libre*. Waldemar Grabowski rappela que la presse polonaise fut la plus nombreuse en titres des pays occupés et que, sous l'occupation soviétique, ce sont parfois les mêmes rédacteurs qui ont continué à écrire dans de nouveaux journaux clandestins. Cet aspect fut développé dans une autre communication de Pawel Sowinski, consacrée à « L'écriture de résistance dans la Pologne communiste ». Laurent Douzou insista sur les contraintes du discours de la presse clandestine française. Les silences sur les premières mesures anti-juives et les allusions cryptées aux querelles entre les mouvements de zone sud ne peuvent être décodées qu'à la lumière d'autres sources (les circulaires internes, les correspondances entre responsables des mouvements). En marge de cette presse résistante, Bruno Leroux analysa les traces d'une culture souterraine du « non-consentement » dans l'écriture parodique à l'œuvre parmi les premiers tracts de 1940-1941.

Les genres littéraires étaient à l'affiche des séances suivantes, avec des communications sur Jean Paulhan critique et animateur de revue (Bernard Baillaud), Sartre polémiste dans *Les Lettres françaises* clandestines (Jacques Lecarme), *L'Armée des Ombres* de Kessel (Anne Simonin), la poésie sous l'occupation (Jean-Yves Debreuille), l'écriture théâtrale (Jeanyves Guérin). S'y ajoutaient trois interventions plus générales sur les écrivains dans la Résistance en France (Cécile Vast), en Belgique (Bibiane Fréché et Cécile Vanderpelen-Diagre) et sous l'occupation nazie en Pologne (Pawel Rodak). Il est impossible de résumer ici la richesse de ces interventions. Signalons seulement la démonstration de l'extension abusive de la notion de littérature « de contrebande » appliquée *a posteriori* à certaines pièces de théâtre (*La Reine Morte*, *Le Soulier de satin*, *Les mouches*, *Antigone*) : le double sens « résistant » de ces textes ne provient pas d'une stratégie d'écriture mais d'une appropriation par certains spectateurs. De même, la valorisation après-guerre de la poésie de la résistance comme écriture engagée a masqué d'autres aspects, plus décisifs sur l'évolution même du genre :



la prégnance d'une thématique bachelardienne des quatre éléments, l'ancrage dans des lieux et des paysages. Toute une génération abandonne ici le modèle surréaliste pour se réorienter vers une « habitation poétique du monde » qui fondera la poésie du deuxième demi-siècle.

L'écriture des persécutés et des prisonniers

Le colloque a enfin abordé l'écriture « face à la répression et aux persécutions » avec deux communications sur les journaux intimes (Michel Laffitte) et les correspondances (Hélène Mouchard-Zay) de Juifs sous l'occupation, deux autres sur les dernières lettres de fusillés, en France (François Marcot) et en Belgique (Fabrice Maerten et Emmanuel Debruyne). Mais c'est sur l'analyse par Michel P. Schmitt des *Murs de Fresnes* d'Henri Calet que nous voudrions insister comme exemple du croisement fructueux entre les deux disciplines présentes au colloque : ce livre sur les graffiti des prisonniers de Fresnes n'est nullement au service d'une héroïsation mémorielle ni d'une dénonciation des bourreaux, mais plutôt une déploration intemporelle sur les souffrances de l'humanité. D'où une réception favorable de la grande presse, mais des réserves des résistants – sur fond de méconnaissance du projet le plus profond de l'auteur : faire l'éloge de la littérature comme salut contre l'oubli, à travers le « désir d'écrire quand même » de ces prisonniers connus ou inconnus.

En conclusion, François Marcot résuma les nombreuses pistes confirmées par ce colloque, parmi lesquelles on retiendra les suivantes : l'exemple des écrivains confirme la complexité des comportements à l'échelle des individus (pas seulement des comportements collectifs) sous un régime d'occupation ; en même temps, la difficulté des écrivains à nommer dans leur écriture la Résistance est peut-être le signe d'une période où les intellectuels ont plus de mal qu'en d'autres temps à être au plus près de leur propre société. Du côté des résistants, les publications clandestines ont des logiques d'écriture spécifiques et différenciées : ainsi elles jouent toutes sur l'effet d'autorité que représente le tour de force de leur fabrication matérielle. Les journaux mettent l'accent sur la mobilisation, les revues sur la réflexion distanciée. Enfin, l'analyse des effets de réception, c'est-à-dire l'appropriation des textes écrits sous l'occupation par leurs lecteurs, constitue un des indices forts de la « non-passivité » de la masse des Français sous l'occupation, contrairement à une vulgate encore répandue. ●

Bruno Leroux

CONCOURS DE LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE D'UN LIEU DE MÉMOIRE

En 2009, 62 photographies ont été adressées au jury du Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire qui, vu la qualité des œuvres transmises, a eu beaucoup de mal à désigner les heureux lauréats de cette onzième édition.

En 1998, le Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire est né du constat que de nombreux candidats du Concours national de la Résistance et de la Déportation étaient amenés à prendre des photographies de lieux de Mémoire lors de visites préparatoires sans qu'elles soient systématiquement valorisées dans ce cadre.

L'idée de ce concours était donc d'offrir aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire relatifs à la Résistance intérieure et extérieure, à l'internement et à la Déportation situés en France ou à l'étranger au travers de la technique photographique.

Depuis lors, les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Réuni le mercredi 21 octobre dernier au 30, boulevard des Invalides (Paris VII^e), le jury présidé, pour cette onzième édition, par Yves Lescure, directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, avait à choisir entre 62 photographies présentées par 48 candidats ⁽¹⁾.

Au terme d'un examen minutieux des réalisations et de nombreux échanges entre les membres du jury ⁽²⁾, Yves Lescure a proclamé le palmarès du concours 2008-2009, tout en soulignant que la qualité artistique des œuvres reçues ne peut qu'inciter à promouvoir plus largement ce concours. À ce titre, il faut rappeler le soutien précieux apporté par l'Association des professeurs d'Histoire Géographie (APHG) et plus particulièrement celle de son secrétaire général adjoint Hubert Tison qui par le biais de la revue *Historiens et Géographes*, dont il est le rédacteur en chef, a diffusé auprès des enseignants du secondaire les informations concernant ce concours (règlement, palmarès).



Le premier prix a été décerné à **Thibault TEZENAS** du **MONTCEL**, élève de première S au lycée Jean Moulin à Draguignan (Var) pour sa photographie prise au cimetière américain et mémorial du Rhône de Draguignan qui honore la mémoire des soldats de la VII^e Armée américaine tombés dans la région du Mui lors du débarquement de Provence.

Un commentaire expliquant sa démarche était joint :

« Une croix au cimetière américain de Draguignan. Les deux drapeaux américains et français au pied de la croix du soldat H.E. Lovelle symbolisent la mémoire de l'union des deux nations dans la lutte pour la libération du territoire et contre la barbarie nazie.

Quand on regarde cette photographie, une question nous vient tout naturellement à l'esprit : qui est cet homme enterré avec tant d'autres dans un cimetière américain du sud de la France ? Que fait-il là et pourquoi sa croix a-t-elle été choisie pour représenter les autres ?

Cet homme, c'est Harry E. Lovelle, un soldat américain de la Seconde Guerre mondiale, un aviateur. S'il est enterré ici, c'est parce qu'il est mort au combat le 25 mai 1944, après une mission de sabotage réussie en vallée du Rhône, son avion le « Lucky Lady » est abattu par les avions allemands : il s'écrase près d'Agay. Durant la guerre, son corps a été rapatrié dans ce cimetière avec près d'un millier d'autres – 861 exactement – et nous permet aujourd'hui d'ouvrir des réflexions ou tout simplement un souvenir.

Et justement, dans notre mémoire collective, ces combattants devraient être rapprochés des résistants car leurs combats et leurs actions étaient identiques : sabotage de points importants dans le territoire [...] tels que des ponts, des tunnels ; destructions des usines de munition. Surtout, ils se battaient pour les

mêmes valeurs, valeurs qui forment aujourd'hui notre devise nationale : liberté, égalité et fraternité. On se rend alors bien compte que ce combat a forgé notre Démocratie, raison pour laquelle tout citoyen se doit de s'en rappeler et de l'analyser.

Si je l'ai choisi lui plutôt que l'un des autres, c'est parce que ce combattant symbolise à lui seul le rapprochement que cette guerre a fait naître entre les États-Unis et la France. En effet, son rôle durant cette guerre équivalait à celui d'un résistant. Sa sépulture est en France mais dans un territoire offert aux États-Unis, et il a de plus une pierre tombale érigée à son nom à Iowa dans l'Illinois, son État d'origine. C'est justement ce rapprochement entre les deux États qui est illustré par les drapeaux français et américain installés pour le Memorial Day [...] et qui se chevauchent symboliquement.

La sépulture de ce soldat représente donc l'alliance entre deux pays et le combat qu'ils ont dû fournir ensemble pour arriver à vivre libres et en paix, elle nous permet de nous souvenir et de mesurer notre passé commun et ses conséquences présentes dans notre vie citoyenne. »



Le deuxième prix est revenu à **Guillaume VOGEL**, élève de troisième au collège Jean Jaurès à Sarreguemines (Moselle) pour son cliché pris au mémorial de l'Holocauste à Berlin (Allemagne).
Ce candidat l'avait accompagné d'un poème traduisant son émotion.

*«Un, deux, trois...
Mais combien y'en a-t-il ?
Et ces passants qui montrent du doigt
Ces dalles qui, à leurs yeux, sont une famille*

*Ces couloirs entre les dalles qui descendent
Font penser à la descente aux enfers
À la terreur errante
Et à la mémoire de ce qu'ils ont souffert*

*Ce lieu de mémoire
Pierres érigées de l'Holocauste
Donne voix au sang, à la peur,
À l'horreur des juifs martyrisés
Aujourd'hui encore et demain...»*

Le troisième prix a été attribué à **Nina PAVLOVIC**, élève de première S au lycée Molière à Paris (XVI^e) pour sa photographie du mémorial de la rafle du Vel d'Hiv à Paris (XV^e) intitulée «Raconte-moi».

Cette candidate avait accompagné cette création de réflexions que lui inspira ce monument :

«Grouleleng, jeune fille de 17 ans, déiste, venant du Togo, se retrouve face à une petite fille inconnue,

juive. Cette image d'une rencontre entre deux générations, deux croyances et deux passés différents invite à une réflexion sur le sort d'enfants innocents lors des guerres. Que sépare Grouleleng de ce destin ? L'époque dans laquelle elle vit et sa naissance dans une catégorie acceptée. Le "pourquoi pas moi ?" est omniprésent dans les esprits. Élève participant au Relais de la Mémoire Junior elle s'ouvre au dialogue avec ceux qui, quand ils avaient son âge, se sont retrouvés à lutter pour vivre dans les camps de concentration. Aujourd'hui à l'aide d'un poème que nous avons rédigé elle demande à cette petite fille son histoire, car nous sommes tous sujet à ce destin, d'où la volonté de regarder le passé pour construire le futur.

*Moi je suis née
Dans un monde où règne la paix,
Je veux connaître ton passé
Pour l'empêcher de se répéter
Et construire le futur à l'aide de ce qui est arrivé*

*De tes parents éloignés,
Sans comprendre tu fus raflée*

*Tu fus alors blessée.
Mais ne cherchant pas à te réfugier,
Comme une mère tu aides les nouveaux nés.*

*Là-bas, tu fus déportée.
Ton destin était déjà tracé.
Dans une chambre on t'a emmené
Et ta vie à peine entamée,
Fut alors terminée.*

*Enfance abandonnée,
Adulte prématurée,
Tout bonheur supprimé.
Espoir enlevé,
Pour un seul crime, être né.*

et comme réponse : "Si le ciel était du papier et si toutes les mers du monde étaient de l'encre, ils ne suffiraient pas pour que je vous décrive ma souffrance et tout ce qui se passe autour de moi" Chaim, 14 ans assassiné au camp de Pustkow tiré du livre Je veux revoir maman ⁽³⁾ [...]»



Les heureux lauréats recevront leurs récompenses dans le courant du mois de janvier (livres, CD-roms...).

Vous pouvez retrouver le règlement de ce concours ainsi que les photographies primées et la photographie ayant obtenu une mention accompagnées du texte intégral de présentation des candidats sur le site Internet de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org) à la rubrique «Activités pédagogiques».

Frantz Malassis

(1) Ce concours a concerné 16 collégiens et 31 lycéens (36 filles et 12 garçons) de 17 établissements scolaires (6 lycées et 10 collèges).

Les 16 départements d'origine des travaux, dont on a fait figurer entre parenthèses le nombre de candidats pour chacun d'entre eux sont : l'Ain (4), l'Ardèche (1), la Drôme (1), le Gard (1), le Gers (1), la Gironde (2), l'Isère (1), le Loir-et-Cher (1), la Loire (1), la Loire-Atlantique (23), le Morbihan (1), la Moselle (1), Paris (1), la Seine-Maritime (1), le Var (4) et l'Essonne (2). Précisons qu'un candidat hors concours (absence de fiche

d'inscription et d'autorisation parentale comme le prévoit l'article 4 du règlement) n'avait pas mentionné ni le nom de son établissement, ni même son niveau de scolarité.

(2) Les membres de ce jury sont : Christine Levisse-Touzé, directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hautesclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin; François Archambault, président de MER, secrétaire général de la Fondation de la Résistance; Marc Fineltin, administrateur de MER en charge de «memoresist.org»; Yves Lescure, directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation; Frantz Malassis, responsable archives et documentation à la Fondation de la Résistance; Jacques Moalic, résistant-déporté; Jacques Ostier, conseiller en illustration; Alain Plantey, ambassadeur, membre de l'Institut de France, membre du conseil d'administration de la Fondation Charles de Gaulle, Dany Tétot, président de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation; Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération et le lauréat du concours précédent. (3) livre d'Alain Vincenot paru aux éditions des Syrtes (Paris) en 2005.

LES LIEUX DE MÉMOIRE PHOTOGRAPHIÉS EN 2008-2009

Sur l'ensemble des 62 photographies présentées cette année, 35 (soit 56 %) ont été prises dans 9 départements français et 27 à l'étranger dont la quasi-totalité provient des camps d'Auschwitz représentant plus de 38 % de l'ensemble des réalisations d'élèves.

En France :

- **Ain** : la maison d'Izieu (6).
- **Calvados** : le cimetière américain de Colleville-sur-Mer (2).
- **Drôme** : monument «la Drôme debout» (1); Monument aux morts de Nyons (1).
- **Isère** : plaque commémorative de la rafle de Voiron (1).
- **Gard** : stèle aux martyrs de la Résistance à Pont-Saint-Esprit (2).
- **Morbihan** : bunker de la presqu'île de Quiberon (1).
- **Bas-Rhin** : le camp de concentration de Natzweiler-Struthof (10).
- **Paris** : le mémorial de la Shoah (2); Mémorial de la rafle du Vel d'Hiv (1).
- **Var** : le cimetière américain de Draguignan (8).

À l'étranger :

- **Allemagne** : le mémorial de l'Holocauste à Berlin (1).
- **Tchéquie** : le camp de Terezín (2).
- **Pologne** : les camps d'Auschwitz (24)

Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de photographies pour le lieu concerné.

Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER)

L'ESPRIT DE LA RÉSISTANCE FACE À LA CRISE MONDIALE



Une partie des intervenants.

De gauche à droite : MM. Pierre Sudreau, résistant-déporté, président d'honneur de la Fondation de la Résistance, François Archambault, président de MER, Jacques Lesourne, économiste, ancien directeur du *Monde*, Michel Ambault, administrateur de MER, Loïc Bouvard, résistant, député du Morbihan, maître Francis Teitgen, ancien bâtonnier de l'Ordre de Paris et Jacques Vistel, président de la Fondation de la Résistance.



Vue de l'assistance parmi laquelle on comptait de nombreux jeunes.

Photos Marc Freltin

Dans le cadre des rendez-vous annuels de MER au Palais Bourbon, la déclinaison des thèmes de l'héritage de la Résistance portait cette année sur « l'esprit de la Résistance face à la crise mondiale ». À nouveau, le président de l'Assemblée nationale, M. Bernard Accoyer, comme son prédécesseur M. Jean-Louis Debré, en accord avec le président du groupe majoritaire, M. Jean-François Copé, avait accordé la salle Colbert à notre association. Le président Accoyer a envoyé à MER, un message lu par nous, d'une haute tenue morale et empreint d'une hospitalité émouvante.

Une tribune exceptionnelle avait été constituée avec les parlementaires **M. Loïc Bouvard**, député du Morbihan et Croix de guerre à 15 ans comme maquisard à Saint-Marcel, et **M. Hervé Mariton**, député de la Drôme, ancien ministre, président du groupe de travail parlementaire sur les problèmes de société.

En outre, les économistes **M. Jacques Lesourne**, ancien directeur du *Monde* et auteur d'un livre sur *Les crises et le XXI^e siècle*, ainsi que **maître Nicolas Baverez**, avocat international

et auteur du livre *Après le déluge...* Ces deux ouvrages venaient juste de sortir en librairies.

Un autre avocat célèbre, **maître Francis Teitgen**, ancien bâtonnier de l'Ordre de Paris et fils du professeur Pierre-Henri Teitgen, ancien Garde des sceaux du général de Gaulle, dans le Gouvernement Provisoire de la République Française, a évoqué, sans complaisance inutile, l'aspect éthique de la crise.

Un autre fils de résistant célèbre, **M. Jacques Vistel**, président de la Fondation de la Résistance et fils d'Alban Vistel, Compagnon de la Libération et auteur de *La Résistance spirituelle*, a tiré chaleureusement la conclusion de ce colloque, qui avait été introduit et animé dynamiquement par **M. Michel Ambault**, administrateur de MER.

Les détails de ces exposés, approfondis et pédagogiques, se trouvent sur le site de l'association : www.memoresist.org.

Mais le défi a été relevé ; en effet, du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) à la prospective économique, sécuritaire ou sociale actuelle, les leçons de circonstan-

ces effroyables ont été tirées. Certes, à cette époque, la barbarie nazie sévissait ; mais, point méconnu d'histoire économique, à la fin de la guerre, le Produit National Brut français s'était effondré d'environ un quart. Et le patrimoine restait à reconstruire. Le courage, l'imagination, l'abnégation ou la solidarité restent des vertus applicables dans la crise historique que nous traversons toujours.

M. Pierre Sudreau, résistant-déporté, président d'honneur de la Fondation de la Résistance et qui fut l'auteur d'un rapport sur la réforme de l'entreprise il y a une trentaine d'années, rappela en quelques mots son expérience. Le public de résistants et de leurs familles, ainsi que de lycéens et leurs professeurs venus des établissements aussi divers que Janson de Sailly (XVI^e), Blomet (XV^e) et de la Légion d'honneur (Saint-Denis), en fut très ému.

Une fois de plus, MER s'est inscrite dans la continuité de la transmission des leçons méconnues de la Résistance aux nouvelles générations et à la société civile. ●

François Archambault

COOPÉRATION CROISSANTE À « LA 25^E HEURE DU MANS »

Début octobre avait lieu à nouveau la 25^e heure du Mans. Ce salon du livre à la fois très ancien et moderne a attiré, semble-t-il, quelques dizaines de milliers de personnes.

Un stand avait été organisé pour que les auteurs d'œuvres sur la Résistance, historiens ou témoins, puissent dédicacer leurs ouvrages au public. En outre, deux tables rondes ont traité d'une part du thème « Mémoire et Histoire », d'autre part de l'anniversaire du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale par l'invasion de la Pologne par les nazis.

L'accueil des signataires de livres au stand et des orateurs aux deux colloques était le fruit

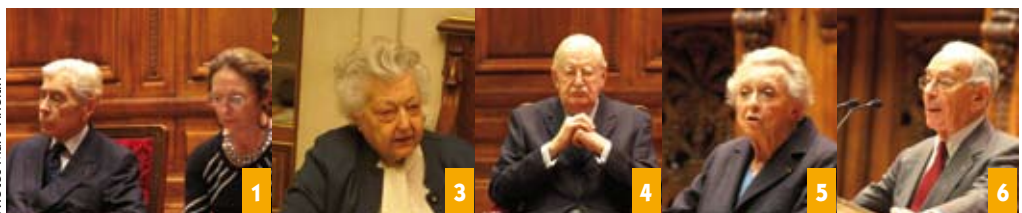
d'une coopération croissante entre des organismes publics et privés, étatiques et locaux, associatifs et administratifs. Ainsi parmi les organismes ayant promu ou soutenu les livres et les colloques, on peut citer, au risque d'en oublier, l'ONACVG, la France Mutualiste, le Souvenir Français, l'AERIS (antenne sarthoise de l'AERI) et MER.

Les deux animateurs de tables rondes furent **M. Didier Béoutis**, directeur des missions de l'ONACVG à Paris, et **M. Jacques Chesnier**, délégué de MER pour les Pays de la Loire et auteur d'un livre sur la Résistance sarthoise.

Parmi les orateurs venus de l'extérieur du département, furent remarqués et entourés deux historiens en même temps témoins de cette époque tragique : **M^{me} Odile de Vasselot**, ancien professeur d'Histoire et auteur d'un livre sur le sauvetage des parachutistes alliés, ainsi que **M. Jean-Jacques Becker**, professeur émérite des Universités et auteur de nombreux travaux sur les deux guerres mondiales.

Des résistants et déportés sarthois ont signé leurs livres et participé de façon active et émouvante aux débats sur les deux thèmes évoqués. ●

François Archambault



LA PRÉSENTATION DU THÈME DU CNRD À LA SORBONNE

Lundi 16 novembre 2009, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous le parrainage de six Fondations : celles de Charles de Gaulle, de la France libre, de la Mémoire de la Shoah, de la Mémoire de la Déportation, du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Résistance, avec également le parrainage de l'association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG) ; les associations Mémoire et Espoirs de la Résistance et des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ont organisé le lancement du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

M^{me} Joëlle Dusseau (photo 1 à droite), inspectrice générale d'Histoire-Géographie et présidente du jury national du Concours de la Résistance et de la Déportation, présentait et animait cet après-midi devant une assistance très nombreuse composée de 23 collèves et lycées accompagnés de leurs professeurs et de résistants et déportés (photo 2).

En présentant le thème du concours 2009-2010 : « L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 » M^{me} Joëlle Dusseau a rappelé qu'il s'agissait pour les candidats à ces épreuves d'un travail « citoyen » dont les grandes lignes devaient dégagées la nature des engagements et de démontrer comment l'impact de cet appel, qui s'adressait à tous les Français et en particulier sa jeunesse, fit basculer la France du camp des vaincus dans celui des vainqueurs.

Cinq grands témoins, tout au long de cet après-midi, ont montré, par l'exemple de leur parcours, comment ils contribuèrent à maintenir « la flamme de la Résistance » qu'avait allumée

Charles de Gaulle un certain 18 juin 1940. M. Yves Guéna (photo 1 à gauche), n'a pas entendu l'Appel mais a rejoint et rencontré, à Londres, le général le 2 juillet 1940 et sera de tous les combats de la Libération depuis Bir Hakeim jusqu'au Rhin. M^{me} Odile de Vasselot (photo 3), réfugiée dans une ferme, a entendu l'appel sur le poste à galène de son frère. Le nom de De Gaulle ne lui était pas inconnu ; elle l'avait rencontré à Metz où ses parents militaires servaient aussi dans cette ville de garnison. M. Pierre Lefranc (photo 4), dès le 11 novembre 1940, a très fort crié un « Non » à l'occupant et à Vichy puis rejoint l'Angleterre. Avec les « cadets de la France libre », pendant quatre ans, il a su remplacer le désespoir des premiers mois par l'espérance de la Victoire. M^{me} Rosette Peschaud (photo 5) a 22 ans au Maroc. C'est par fidélité envers son père, par patriotisme, qu'elle s'engage pour participer à la libération de la France. C'est comme ambulancière, « comme Rochambelle », qu'au sein de la 2^e DB elle saura soulagée la souffrance des blessés.

Il revenait à M. Jean-Louis Crémieux Brilhac (photo 6), à la fois témoin, acteur et historien de la France libre d'expliquer pourquoi et comment cet appel « fut un acte de raison en même temps qu'un acte de foi » lancé par un général presque inconnu mais « qui avait une certaine idée de la France ». ●

Jean Novosseloff

Les contributions de tous les intervenants seront sous quelques semaines sur le site internet de MER www.memoresist.org

BRÈVES NOUVELLES DE NOS AMIS DÉLÉGUÉS

En Charente-Maritime, cette année au mois d'octobre, après avoir participé aux cérémonies en hommage à la Résistance rochefortaise, M. Jacques Jamain, notre délégué départemental, recevait au cours de rencontres les félicitations amicales des autorités municipales et affectueuses de tous ses amis pour le très beau livre qu'il a écrit. L'ouvrage qu'il a réalisé lui-même, « fruit de plusieurs années de compilation des diverses histoires qu'il a recueillies », est un témoignage très fort qui poursuit le long et patient travail de mémoire auquel se livre depuis longtemps M. Jacques Jamain.

C'est dans la soirée du vendredi 23 octobre, dans le cadre d'une rencontre de diverses associations varoises, sous l'égide des éditions Paroles (éditeur du Haut-Verdon), que M^{me} Claude Roddier, déléguée départementale dans la Var, participait à une conférence autour du livre *Le cahier rouge du maquis* qu'elle a signé avec son frère (prix Philippe Viannay 2008). Ce livre évoque le maquis que dirigeait son père Gleb Sivirine. M. Jean-Marie Guillon, professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Aix-en-Provence, qui a annoté ce beau livre de témoignages, animait cette rencontre qui s'est terminée par une amicale soupe à la châtaigne.

À Dijon, le mercredi 21 octobre 2009, M^{me} Jeanine Calba, déléguée régionale de MER en Bourgogne, s'est associée avec la Fondation de la France libre et Sciences-Po Dijon pour recevoir M. Yves Guéna à une conférence débat sur le thème « Le général de Gaulle : du refus de la défaite à l'honneur retrouvé ». Pendant près de deux heures, plus d'une centaine d'étudiants et de nombreux résistants bourguignons, avant de débattre avec lui, ont écouté M. Yves Guéna raconter son parcours dans la France libre depuis l'appel du 18 juin jusqu'à sa participation au combat de la Libération de la France où il sera grièvement blessé. ●

Jean Novosseloff

RENCONTRES ET DÉDICACES DU LIVRE RÉSISTANT

Pour la sixième année consécutive, le samedi 21 novembre, Mémoire et Espoirs de la Résistance organisait dans les salons de la Fondation de la Résistance ses traditionnelles « Rencontres et Dédicaces du livre Résistant ». Rencontres toujours chaleureuses où se sont retrouvés tous nos amis résistants, nos amis historiens et un très large public passionné par l'histoire de la Résistance.

De gauche à droite : M^{me} Laurence Thibault, MM. Jean-Pierre Renouard, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Guillaume Piketty.



Adhésion :

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance » ! Cotisation 30 € (incluant l'abonnement à « Résistance et Avenir »).

- Chèque à libeller à « Mémoire et Espoirs de la Résistance », Place Marie-Madeleine Fourcade, 16-18 place Duplex, 75015 Paris
- Courriel : memoresist@m-e-r.org
- site internet : www.memoresist.org
- Tél. : 01 45 66 92 32 et 01 45 66 44 70

Association pour des Études sur la Résistance

LA RÉSISTANCE EN

Le 20^e CD-Rom de la collection « Histoire en Mémoire, 1939-1945 » de l'AERI va paraître au début d'année 2010.

Rebaptisé Charente-Maritime en 1941, le département bordé d'îles, est ouvert sur l'océan Atlantique. Très allongé du nord au sud, ce territoire sauf dans sa partie méridionale, est essentiellement constitué, de plaines et plateaux découverts, n'offrant aucun refuge naturel assez sûr pour y établir un maquis. Le sud relativement accidenté est plus proche de Bordeaux que de La Rochelle, le chef-lieu départemental, et entretient des relations privilégiées avec la métropole girondine.

Une occupation allemande très forte

Dans ce département densément occupé par l'Armée allemande, la Résistance a été précoce, souvent spontanée, multiple, indépendante ou commandée de Londres mais sa mémoire bien qu'entretenu par les diverses associations d'anciens résistants et déportés, n'a laissé qu'une faible empreinte dans la population et ne suscite que peu d'intérêt. Situation surprenante si l'on se penche sur ce passé. En effet, dès leur arrivée le 23 juin 1940, les autorités allemandes sont conscientes de l'intérêt stratégique que présente La Rochelle/La Pallice et Royan. La première offre un site en eau profonde où l'ennemi crée à partir de 1941, une base de sous-marins rapidement opérationnelle. Le second situé à l'entrée de l'estuaire de la Gironde, permet de surveiller les activités du port de Bordeaux et d'en assurer la protection, d'ailleurs la zone côtière est classée zone interdite en 1941. Par la suite s'est ajouté le site des carrières de Heurtebize à Jonzac qui deviennent le lieu d'un important dépôt d'armes et de munitions. Que ce soit sur le continent ou dans les îles considérées comme des avant-postes en cas de débarquement, ces lieux particuliers sont contrôlés et soigneusement surveillés par l'Armée allemande.

Archives privées Camille Renault, DK



4 septembre 1944 : libération de Saintes.

Le cortège officiel vient de quitter le Palais de Justice et se dirige vers la sous-préfecture. Au premier rang, de gauche à droite, Lafont de Santenac, sous-préfet, Pierre Verneuil, préfet de la Résistance, Marcel Haffner; au second rang Camille Girère, Camille Renault, Roger Faraud, président du Comité départemental de Libération, Guy Perrier et Pierre Lis.

LA PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE DU 16 JANVIER 2010

Nous avons souhaité réunir toutes les équipes AERI ainsi que nos partenaires le 16 janvier prochain. Cette journée d'étude sera à la fois un lieu de rencontre et d'échange entre équipes ayant publié leur CD-Rom et celles dont le projet est en cours de réalisation mais, surtout, ce sera pour l'AERI le moment de faire des bilans.

En effet, nous évoquerons: le travail des équipes de bénévoles au sein d'associations locales, leurs difficultés à se procurer archives et

subventions, leur méthode de travail en lien avec l'AERI; et nous nous questionnerons sur l'apport de la campagne nationale de CD-Roms: comment fédérer des chercheurs autour d'un projet local? Quelle mise en évidence de fonds d'archives? Quel est l'apport scientifique et pédagogique des CD-Roms? Qu'est-ce que la recherche locale peut apporter au niveau national?

L'AERI a une réelle connaissance en matière de pilotage de projet multimédia et éditorial...

et a constitué un réseau de ressources et de chercheurs. Ce savoir-faire, souvent sollicité, l'AERI n'hésite pas à le développer pour de nouveaux projets (Musée virtuel, DVD Valeurs), mais aussi à le mettre à la disposition de ses partenaires.

Face à cette mouvance « fédératrice », quelles perspectives pouvons-nous envisager pour l'avenir? Quel rôle souhaitons-nous avoir au sein des institutions de mémoire et d'histoire ? ●

nce Intérieure (AERI) CHARENTE-MARITIME

Une Résistance précoce et multiple

Ils suscitent très tôt l'intérêt d'une résistance aux origines et formes diverses. Ses premières manifestations apparaissent dès l'été 1940 mais c'est à partir de 1942 et surtout 1943, que des groupes structurés se développent : réseaux (environ 25), mouvements d'affinité communiste, résistance non communiste dont le principal mouvement Honneur et Patrie, d'origine rochelaise, se rattache à l'OCM et devient en 1943, le maître d'œuvre de l'organisation départementale. Les actions menées sont diversifiées : faux-papiers, filières d'évasion, sabotages et surtout renseignements militaires collectés par des résistants embauchés pour travailler à l'intérieur des sites militaires allemands et transmis à Londres par différents canaux. Dans l'été 1943, des parachutages permettent un début d'armement des groupes qui commencent à se préparer pour un futur débarquement.

La répression dans le département est à la hauteur de l'intense activité résistante qui s'y est développée. Elle est brutale, violente et désastreuse pour les différents groupements. Les victimes sont nombreuses et, en 1942 et 1943, les groupes sont décimés les uns après les autres. Les tribunaux militaires allemands prononcent des condamnations à mort, à la déportation en Allemagne, à la prison, si bien qu'en 1944, les forces de Résistance sont exsangues mais elles se maintiennent et la relève est assurée. Après le débarquement, notre département bien qu'en grande partie libéré dans l'été, devient un cas particulier. En effet, les Allemands s'accrochent dans les sites côtiers qui ne sont libérés qu'en avril et mai 1945, aussi l'activité résistante se poursuit et s'intensifie dans les deux poches de La Rochelle et de Royan et dans les îles. Pour elle, c'est également l'heure des ambitions.

Une mémoire de la Résistance amputée

Dans la Charente-Maritime, la Résistance bien que restée vivante et active pendant toute l'Occupation malgré la violence de la répression, n'a pas retiré tout le bénéfice mémoriel de ses actions ainsi que de sa participation dans l'été 1944, à la libération du département. Est-ce parce que ce dernier reste en partie occupé jusqu'au 8 mai 1945 ? La Résistance même si elle se maintient utilement dans les deux secteurs fortifiés de La Rochelle et de Royan, passe la main aux professionnels de la guerre. La reconquête des poches est une affaire militaire, une prolongation de la guerre dans un département qui se trouve pour l'essentiel, libéré. Le souvenir de cette dernière période est resté très fort, estompant le travail antérieur de la Résistance et amputant sa mémoire.

Cette dichotomie se traduit par une inégalité dans la publication de livres d'histoire sur la période. En effet pour la Résistance nous ne disposons que d'un seul livre de référence, celui de Henri Gayot alors que la poche de La Rochelle est bien connue grâce à différents ouvrages.

Ajoutons que dans l'opinion publique, le souvenir d'exactions commises par des groupes de FFI du dernier moment, a été associé durablement à la Résistance. Il a suffi de quelques personnages pour en ternir la mémoire.

Notons qu'il existe des lacunes dans la célébration de la mémoire résistante en particulier à La Rochelle. Ainsi, Honneur et Patrie, le principal groupe résistant rochelais non communiste, n'est reconnu dans la ville par aucun lieu consacré à sa mémoire même si quelques rues portent le nom des membres de son état-major.

Pour conclure, disons que ce travail arrive tardivement alors que de nombreux acteurs survivants à la guerre, ont disparu. D'autre part après la guerre, beaucoup d'entre eux ont volontairement choisi de rentrer dans l'ombre sans laisser de témoignage, même pas une photo le jour de la libération totale du département. Ce qui explique les difficultés rencontrées au cours de cette étude, toutefois, quelques familles nous ont communiqué des documents privés en leur possession, nous apportant ainsi une aide essentielle pour la compréhension de la période et de l'action résistante dans le département. ●

Nicole Proux,
équipe AERI Charente-Maritime.

Actualités de l'AERI

- Grâce à un don de l'auteur, l'AERI est heureuse de publier (début 2010) dans un même ouvrage, le premier recueil de Claude Ducreux *Mes années vertes 1943-1945* (édités en 1989 à La Pensée Universelle), suivi de *Visages de la mémoire*, poèmes écrits *in situ* lors de commémorations, et en hommage à des camarades de la Résistance. Ces poèmes faisant d'ores et déjà l'objet de nombreux travaux d'élèves dans la cadre de l'opération «valeurs de la Résistance, valeurs des jeunes aujourd'hui» (illustration, théâtre, slam, rap...), l'ouvrage sera offert aux centres de documentation des établissements scolaires où Claude Ducreux témoigne.
- Au mois de janvier 2010, l'AERI formera une quinzaine d'enseignants du second degré de l'académie de Versailles. L'objectif est de permettre de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté en s'appuyant sur les valeurs de la Résistance grâce à l'opération pédagogique de l'AERI. Les professeurs, accueillis dans les locaux de la Fondation de la Résistance, participeront à une réflexion sur la transmission de l'histoire et des valeurs de la Résistance, notamment grâce aux publications multimédia de l'AERI et grâce à une présentation du Concours national de la Résistance et de la Déportation par Hervé Guillemet, professeur détaché à la Fondation de la Résistance.
- Des bulletins d'adhésion 2010 sont disponibles sur demande auprès de l'AERI : 01 45 66 62 72, courriel : contact@aeri-resistance.com, ou sur notre site internet : www.aeri-resistance.com

Renseignements

Pour toute information, contacter l'AERI (association loi 1901 d'intérêt général) Association pour des Études sur la Résistance Intérieure, affiliée à la Fondation de la Résistance

- Siège social et bureaux : 16-18 place Duplex 75015 Paris
- Tél. : 01 45 66 62 72
- Fax : 01 45 67 64 24
- Courriel : contact@aeri-resistance.com
- Site internet : www.aeri-resistance.com

LES PUBLICATIONS DE CD-ROMS ET DVD-ROMS SUR L'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE DANS LES DÉPARTEMENTS, COLLECTION « HISTOIRE EN MÉMOIRE, 1939-1945 » DE L'AERI

En 2003, les deux premiers CD-Roms, **ceux de l'Oise et de la Corse**, marquent le lancement d'une longue série.

En 2004 ont été édités les CD-Roms sur la Résistance dans **l'Yonne, le Calvados, l'Ardèche, la Manche, la Haute-Marne**, le DVD-Rom sur la Résistance en **Ile-de-France**.

En 2005, **la Charente, l'Indre-et-Loire et l'Orne**.

En 2006, **la Lozère, la Haute-Savoie** et la réédition complétée de **la Manche**.

En 2007, la réédition de **la Corse**, le DVD-Rom de **la Drôme-Vercors**.

En 2008, **le Doubs, le Cher et les Landes** sont parus.

En 2009, **la Haute-Garonne et le Gard**.

Sont prévus pour 2010 les CD-Roms **Charente-Maritime, Aube et Loire**.

Dans le cadre de la collection «Histoire en Mémoire, 1939-1945», un ouvrage, synthèse du contenu du CD-Rom sur la Résistance en Corse, est paru en 2005 : **Corse des années de guerre 1939-1945**.

VIEN DE PARAÎTRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informés les abonnés de «La Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre.

Les services secrets du général de Gaulle. Le BCRA, 1940-1944. Sébastien Albertelli. Perrin, 618 p., 28 €.

L'affaire Guy Môquet. Enquête sur une mystification officielle. Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre. Larousse, 160 p., 12 €.

Gustave Monod. Une certaine idée de l'école. Tristan Lecoq et Annick Lederlé. Centre international d'études pédagogiques (01 45 07 69 44), 104 p.

Résistance. Histoires de familles, 1940-1945. Dominique Missika et Dominique Veillon. Armand Colin, 175 p., 27,50 €. Récit de 25 familles résistantes aux itinéraires très divers : catholiques, protestants, juifs, communistes, gaullistes...

Archives de la vie littéraire sous l'Occupation. À travers le désastre. Robert O. Paxton, Olivier Corpet, Claire Paulhan. Tallandier et les éditions de l'IMEC, 446 p., 45 €.

Lucie Aubrac Laurent Douzou Perrin, 376 p., 21 €.

16 septembre 1943, l'évasion de la prison de Castres. Jonny Granzow. Préface d'Alain Boscus, université de Toulouse-Le Mirail. Loubatières (10 bis, boulevard de l'Europe - BP 27 - 31122 Portet-sur-Garonne cedex), 247 p., 23 €.

Tant qu'il y aura des étoiles. Tome I Résistants. Mémoires du chef des opérations aériennes et maritimes des réseaux Jade-Fitzroy et Jade-Amicol. Pierre Hentic. Préface d'Alya Aglan, maître de conférences en histoire contemporaine, université Paris-Ouest Nanterre. Éditions Maho, (disponible en France sur les sites internet Amazon.fr et Chapitre.com) 379 p., 21 €.

Le plan violet PTT. Son impact sur la réussite du débarquement, 5-6 juin 1944. Jean Juillard. Préface de Roland Dumas. Lavauzelle (BP 8 - 87350 Panazol), 110 p.

De la croix de fer à la potence. Un officier allemand résistant à Hitler. August von Kageneck. Perrin, 202 p., 8 €.

Marguerite. Marguerite Buffard-Flavien, 1912-1944. Christian Langeois. Préface d'Odette Niles, présidente de l'Amicale de Châteaubriand-Voves-Rouillé. Postface de Roger Bourderon, maître de conférences honoraire d'histoire contemporaine, université de Paris VIII, Saint-Denis. Le Cherche midi, 392 p., 18 €.

Vichy en Provence. Une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950. Robert Mencherini. Éditions Syllepse (01 44 62 08 89), 660 p., 23 €.

Martha Desrumaux. Une femme du Nord. Ouvrière, syndicaliste, déportée, féministe. Pierre Outtertyck. Préface de Maryse Dumas, secrétaire de la CGT. Publié en partenariat avec le comité régional CGT Nord - Pas-de-Calais et l'association Création, Recherche, Innovations Sociales (CRIS) Geai bleu éditions (03 20 73 01 03), 251 p., 25 €.

L'affiche rouge. Adam Rayski. Préface de Bertrand Delanoë, maire de Paris. Introduction de Denis Peschanski, directeur de recherche au CNRS. Comité d'histoire de la ville de Paris, 78 p.

Jadis, si je me souviens bien. Jacques-Francis Rolland. Préface d'Edgar Morin. Éditions du Félin (01 44 83 11 30), collection Résistance Liberté-Mémoire, 492 p., 22 €.

Berlin, 1942. Chronique d'une détention par la Gestapo.

Louis Sadosky. Présenté par Laurent Joly. CNRS Editions, 248 p., 20 €. Cet ouvrage présente le rapport inédit de Louis Sadosky, brigadier-chef aux RG, sur sa détention à Berlin au printemps 1942. Un appareil critique fourni permet au lecteur d'apprécier tous les enjeux et la richesse de ce témoignage exceptionnel.

1940 : un autre 11 novembre. Maxime Tandonnet. Préface de Pierre-André Dufetel, président de l'association des résistants du 11 novembre 1940. Tallandier, 254 p., 18 €.

Les résistants en France Cécile Vast. Éditions Milan, 64 p.

LES PRIX DÉCERNÉS EN 2009

LE PRIX MARCEL PAUL

organisé par la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP) a été attribué pour le 1^{er} prix à **Corinne Benestroff**, étudiante à l'université de Paris VIII, pour son mémoire de master 2 «recherche» de Littérature française intitulé *L'imagination de l'inimaginable : interrogations sur la résilience et la Résistance* (l'Écriture ou la vie de Jorge Semprun) réalisé sous la direction de Pierre Bayard. Le 2^e prix a été attribué à **Emilie Jouand** pour son mémoire de master 1 d'histoire *L'internement des nomades en Loire-Inférieure : les camps de La Forge et de Choisiel, novembre 1940-mai 1942* entrepris sous la direction de Rémi Fabre à l'université de Nantes.

LE PRIX LITTÉRAIRE DE LA RÉSISTANCE

décerné par le Comité d'action de la Résistance (CAR) a été attribué à **Daniel Cordier** pour *Alias Caracalla* (Gallimard). Une mention exceptionnelle a été décernée à **François Boulet** pour l'ouvrage *Les Alpes françaises. Des montagnes-refuges aux montagnes maquis* (Les presses franciliennes).

LE PRIX PHILIPPE VIANNAY

a été remis par la Fondation de la Résistance à **Julien Blanc** pour sa thèse de doctorat *Du côté du musée de l'Homme. Les débuts de la Résistance en zone occupée (été 1940-été 1941)*, soutenue à l'université de Lyon 2 et qui sera publiée en 2009 aux éditions du Seuil.

- **Sylvain Gregori**, pour sa thèse de doctorat soutenue à l'université de Provence : « *Forti saremu se saremu uniti* ». *Entre continuité et rupture. Résistance(s) et société corse. (juillet 1940-septembre 1943)*. Voir article p. 16.

UNE MENTION EXCEPTIONNELLE DU JURY DU PRIX LITTÉRAIRE DE LA RÉSISTANCE

Lors de la remise du Prix Littéraire de la Résistance 2009, le président du jury, M. Yves Guéna, président de la Fondation de la France Libre, a indiqué qu'une mention exceptionnelle avait été décernée pour *Les Alpes françaises. Des montagnes-refuges aux montagnes-maquis*. Ce livre, écrit par **M. François Boulet** et édité par Les presses franciliennes, s'avère le condensé de la thèse de doctorat de ce professeur d'histoire. Cet ouvrage a représenté une recherche approfondie et tout à fait remarquable.

Cette mention exceptionnelle n'atténue évidemment pas le mérite du Prix attribué cette année à **M. Daniel Cordier** pour *Alias Caracalla*, édité chez Gallimard ; mais désormais l'ancien secrétaire de Jean Moulin bénéficie d'une renommée hors du commun.

François Archambault

LA PHOTOGRAPHIE DU BUSTE DE MARIANNE SUR LA PLACE EDGAR QUINET À BOURG-EN-BRESSE

Dans l'article « Questions autour des traces photographiques de la commémoration du 11 novembre 1943 à Bourg-en-Bresse » (cf. *La Lettre* n° 58 de septembre 2009, p. 9), nous avançons plusieurs hypothèses quant à l'origine et à l'usage des deux clichés très dissemblables décrivant cet événement et nous le concluons par un appel aux lecteurs. Appel qui n'est pas resté lettre morte puisque nous avons reçu un courrier très détaillé de Roger Lefèvre, alias Pontcarral, ancien chef de groupe franc de l'Armée secrète de l'Ain – groupement ouest. Auteur de l'un des clichés du buste de Marianne scellé par des hommes d'un corps franc sur le piédestal dégarni de la statue d'Edgar Quinet à Bourg-en-Bresse, les précisions qu'il a pu fournir dans son témoignage nous ont permis de compléter utilement l'historique de ce cliché démontrant ainsi l'utilité de la rubrique « autour d'une photographie ».

Nous le remercions vivement de son aide permettant de cerner au plus près la vérité historique.



Roger Lefèvre

Coll. Musée de la Résistance nationale - Champigny-sur-Marne.

Dans la nuit du 10 au 11 novembre 1943, malgré les patrouilles allemandes, à Bourg-en-Bresse, des hommes d'un corps franc sont parvenus à dresser un buste de Marianne sur le socle de la statue d'Edgar Quinet, récupérée par les Allemands pour les métaux non ferreux. Le piédestal de la statue a été également recouvert d'une inscription tracée à la peinture : « Vive la IV^e ». Ce coup d'éclat est le fait des frères André et Georges Lévrier⁽¹⁾ et Paul Chanel⁽²⁾, membres de l'Armée Secrète.

De ce même événement, on retrouve la trace dans deux documents photographiques très dissemblables tant par l'angle de vue que par la composition.

Le premier est une photographie (photo 1) en noir et blanc, en plan moyen, qui assez floue, semble avoir été prise sur le vif en vue d'immortaliser ce coup d'éclat de la Résistance à des fins de propagande.

Le deuxième (photo 2), dont l'un des originaux est conservé au Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, est un montage colorisé pris légèrement en contre-plongée et largement retouché sur le sujet central (la Marianne, le drapeau et le socle). Au premier regard, on est saisi par la proportion entre le buste et le piédestal qui ne correspond pas aux dimensions des Mariannes que l'on trouve habituellement en mairies et dénonce le trucage.

Si nous n'avions pas pu déterminer qui était l'auteur du premier cliché et dans quelles conditions il l'avait réalisé, en revanche, nous

avions pu établir que le montage était dû à M. Bonenséa, photographe de Bourg-en-Bresse aux moments des faits. Il paraissait évident que ce montage ne pouvait passer pour une « preuve » de la réalité de l'événement, mais semblait obéir à une logique un peu différente : non pas celle du reportage, mais celle de la commémoration d'un événement de la Résistance.

Cette hypothèse quoique solide manquait cruellement d'éléments tangibles pour l'étayer. Plusieurs questions restaient sans réponse. Qui était l'auteur du cliché pris sur le vif ? Quels étaient ses liens avec la Résistance ? À quelle date le photomontage a-t-il été réalisé ? Était-il destiné à l'émission, pendant l'occupation, d'une carte postale de propagande pour la Résistance, circulant sous le manteau ?

Le témoignage que nous avons reçu de Roger Lefèvre⁽³⁾, alias Pontcarral, ancien résistant et maquisard de l'Ain sous la responsabilité de Paul Chanel, répond point par point à nos interrogations.

« André Lévrier est passé me voir chez moi le 9 ou le 10 novembre 1943 dans la soirée, comme cela lui arrivait assez souvent. Nous étions membres de la même association sportive bressane, *"L'Alouette des Gaules"* [...]. André était un lutteur (en gréco-romaine) de grande qualité, et avait participé à diverses reprises à des compétitions régionales, et même je crois nationales.

Il m'a fait part du projet qu'il avait échafaudé pour la nuit du 10 au 11, dans le cadre qui avait été demandé partout en France aux Résistants : manifester

pour se faire mieux connaître de la population. Je lui ai bien sûr proposé mes services, mais il les a sagement refusés : *"Nous sommes déjà trois, cela suffit"*. Et il a rajouté : *"Par contre, si tu peux venir le lendemain matin pour photographier le résultat, ce serait bien"*. Pour l'heure, pas d'autre projet précis. Je donne mon accord, bien entendu, ayant à ma disposition un appareil Kodak 6½ X 11 et une pellicule d'avance non utilisée. [...]

Le 11 novembre enfin, un peu avant 8 heures du matin, j'arrive sur la place, muni de mon appareil photo. Une vingtaine de badauds sont déjà réunis sur le trottoir, observant le spectacle de deux policiers de la ville, juchés sur le socle où ils sont montés pour tenter de descendre (apparemment sans grande insistance) le buste de Marianne, bien fixé semble-t-il sur le socle !

Ils renoncent bientôt et repartent, sans doute pour chercher du renfort ou des moyens techniques plus appropriés ?... Bien sûr, ils reviendront plus tard. Heureusement pour moi : j'ai failli rater ma photo ! Je m'avance au milieu de la place, non sans quelques remarques de la part des badauds, et je tire deux clichés avant de repartir, sans m'attarder davantage.

Mais le 11 novembre à 8 heures du matin, à Bourg-en-Bresse, nous n'avons pas songé qu'il fait encore gris et sombre !... D'où la médiocrité des photos. Le spécialiste Bonenséa, contacté, trouve qu'elles sont indignes de l'événement, et propose à Lévrier de composer un montage, et d'en tirer plusieurs exemplaires : c'est ainsi que je récupère mes pellicules !

Je ne sais pas combien de clichés furent tirés du montage, mais bien sûr je les ai vus alors : format d'environ 14x17, bien entendu en noir et blanc. Elles

seront remises à quelques résistants, en leur demandant de les vendre en sous-main au profit des maquis ; mais ça ne marchera guère : vendeurs et acheteurs éventuels sont prudents, à une époque où *"l'attentisme"* prime sur l'engagement... Je me souviens pourtant avoir *"vendu"* les cinq qui m'avaient été remises par Lévrier. »

Quand aux couleurs du photomontage, Roger Lefèvre confirme quelles ont été rajoutées postérieurement ce qui semblerait confirmer qu'il ait circulé, après-guerre, sous la forme de carte postale comme objet commémoratif. ●

Frantz Malassis

(1) André Lévrier alias Lévêque est chef pour l'Armée secrète du secteur de Bourg-en-Bresse. Capitaine de la compagnie Lévêque des maquis de l'Ain, il est tué le 12 juillet 1944 à Saint Germain de Béard (Ain).

(2) Paul Chanel alias Bresse est responsable des corps francs du secteur de Bourg-en-Bresse et dépend directement d'André Lévrier.

(3) Dans son ouvrage *Souvenirs de maquisards de l'Ain* (Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2004, 96 p.), Roger Lefèvre reproduit l'un des deux clichés qu'il a pris le 11 novembre avec un court commentaire (cf. p. 9). Dans un autre ouvrage paru la même année chez l'Harmattan *Itinéraire d'un jeune enseignant entre trois guerres et trois continents*, il évoque les événements du 11 novembre 1943 à Bourg-en-Bresse et à la page 92, il présente côte à côte son cliché et la photomontage de M. Bonenséa.

LA FONDATION PRÉSENTE AUX «RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE» À BLOIS (9 AU 11 OCTOBRE 2009)

Présente pour la 3^e année aux «Rendez-vous de l'Histoire» à Blois, la Fondation de la Résistance a largement diffusé sur son stand la brochure présentant ses activités pédagogiques, ainsi que l'ensemble des productions éditées par la Fondation, Mémoire et Espoirs de la Résistance et par l'Association pour les Études sur la Résistance Intérieure. Elles ont été appréciées par les nombreux visiteurs de cette 12^e édition, dont les enseignants, nombreux comme les années précédentes et tous ceux, notamment les membres des associations d'anciens résistants et déportés, qui suivent avec intérêt les activités de la Fondation.

Ils pouvaient aussi prendre connaissance de la brochure présentant le thème 2009-2010 du Concours national de la Résistance et de la Déportation «l'appel du 18 juin 1940 et son impact jusqu'en 1945». Ce même thème a été présenté lors du débat organisé par l'Inspection générale d'histoire et de géographie et l'Asso-

ciation des professeurs d'histoire et géographie (APHG).

Autre débat, celui proposé par la Fondation de la Résistance sur le thème «Écrits intimes et mémoire(s) des Résistants et des Français libres», dont Antoine Prost était le modérateur, avec les historiens Guillaume Piketty et Dominique Veillon. Une liste des principaux ouvrages consacrés à l'histoire de la Résistance publiés depuis 2008, ainsi qu'une bibliographie indicative sur le thème du débat ont été diffusées au public et sont accessibles sur le site internet de la Fondation.

L'enregistrement intégral de ces deux débats est disponible en ligne sur le site des «Rendez-vous de l'Histoire» : <http://www.rdv-histoire.com>

La prochaine édition des «Rendez-vous de l'Histoire», sur le thème de «la Justice» aura lieu du 14 au 17 octobre 2010. ●

Hervé Guillemet



Photo Hervé Guillemet

De nombreux visiteurs ont fréquenté le stand de la Fondation de la Résistance et ont pu s'informer sur ses activités ainsi que celles de ces associations affiliées : MER et l'AERI.



Photo Frantz Malassis

- 1- Le jury présidé par Jean-Pierre Azéma
- 2- Vue du public dans la salle René Coty du Palais du Luxembourg.

Le prix Philippe Viannay-Défense de la France, créé en 1991 par les anciens résistants du mouvement Défense de la France est perpétué par la Fondation depuis la dissolution de leur association en 2006. Le prix 2009 a été décerné, au Palais du Luxembourg, le 6 novembre 2009, à deux

thèses de doctorat d'histoire inédites, soutenues à l'automne 2008.

Le jury a couronné la thèse de Julien Blanc *Du côté du musée de l'Homme : les débuts de la Résistance en zone occupée (été 1940-été 1941)*, soutenue à l'université de Lyon 2 et à paraître en 2009 aux éditions du Seuil. Ce travail, dont l'auteur avait bénéficié d'un contrat de recherche de la Fondation en 2004 et 2005, est appelé à renouveler l'historiographie des débuts de la Résistance en zone occupée. Analysant l'ampleur prise en quelques mois par la plus précoce des organisations clandestines en métropole, il réévalue cette période initiale où foisonnent également les initiatives individuelles et montre

à quel point le modèle de lent développement et la structure fortement hiérarchisée des mouvements de zone sud est ici inopérant.

Le deuxième lauréat est Sylvain Gregori, auteur de la première thèse jamais consacrée à la résistance corse, soutenue à l'université de Provence : «*Forti saremu se saremu uniti*». *Entre continuité et rupture. Résistance(s) et société corse (juillet 1940-septembre 1943)*. Cet énorme travail au service d'une histoire totale, politique, militaire, sociale, anthropologique, renouvelle nos connaissances de l'opinion publique en Corse, du développement de la Résistance organisée et surtout de ses relations avec la société corse traditionnelle qui lui sert de catalyseur et quelle influence en retour. ●

Bruno Leroux

SÉMINAIRE DE FORMATION DESTINÉ AUX MUSÉES DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

L'Institut national du patrimoine et la Fondation de la Résistance organisent les 2, 3 et 4 février 2010 à Grenoble le cinquième séminaire de formation destiné aux musées de la Résistance, de la Déportation et de la Seconde Guerre mondiale. Le séminaire, ouvert à tous les personnels bénévoles ou salariés de ces musées, aura pour thème : «l'élargissement des publics, tourisme et réseaux». Il abordera aussi la question de l'utilisation des supports audiovisuels comme outil de médiation. Renseignements et inscriptions : Institut national du patrimoine 01 44 41 16 52 ou muriel.canarelli@inp.fr (Muriel Canarelli).

UNE PARTIE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GERMAINE TILLION OFFERTE AUX FONDATIONS DE LA RÉSISTANCE ET POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

Au mois de mars dernier, Émilie Sabeau-Jouannet, a offert à la Fondation de la Résistance et à la Fondation pour la mémoire de la Déportation une partie de la bibliothèque personnelle de sa tante Germaine Tillion concernant la Résistance et la Déportation.

Ce don hautement symbolique est venu enrichir les fonds documentaires de nos bibliothèques respectives où historiens et chercheurs pourront désormais les consulter.

FM



Photo Frantz Malassis